

Appartement 4 1^{er} étage latéral droit

- séjour, cuisine, salle de douche, 2 chambres, un cellier, hall d'entrée.
- Deux emplacements de parking: Localisés P8 et P9.

Appartement 5 2^{ème} étage latéral gauche

- séjour, cuisine, salle de douche, 2 chambres, un cellier, hall d'entrée.
- deux emplacements de parking: Localisés P4 et P5.

Appartement 6 2^{ème} étage latéral droit

- séjour, cuisine, salle de douche, 2 chambres, un cellier, hall d'entrée.
- deux emplacements de parking: Localisés P10 et P11.

Le fond de jardin dénommé Lot 2 au plan ne fait pas partie du bien en copropriété.

Parties communes

- Les éléments structurels : sol, fondations, murs extérieurs, toit.
- Les espaces de circulation : couloirs, escaliers,
- Les équipements partagés : gaines techniques, local compteurs
- Un jardin

Calcul des Quotités.

Le rapport se réfère à la loi sur la copropriété du 2 juin 2010. Les quotités ont été calculées en fonction de plusieurs critères :

1. Surface au sol nette (surface extra-muros) : Ce critère repose sur le calcul de la superficie des espaces privatifs. Cela permet d'évaluer la contribution de chaque entité aux parties communes en fonction de sa taille.
2. Affectation : L'usage prévu pour chaque entité influence le coefficient appliqué. Ce coefficient est généralement compris entre 0 et 1, reflétant l'importance de l'usage dans la détermination des quotités.
3. Situation : Ce critère évalue la localisation d'une entité dans l'immeuble. Il peut inclure des facteurs tels que l'ensoleillement ou la vue, qui peuvent affecter la valeur perçue d'un bien..

	Bien	sup m²	coef	sup pondéré	millième	Quote-parts
Appart1	rez arrière	90	1	90,00	131	
	P6	9	0,25	2,5	3	
	P7	10	0,25	2,500	4	
	Terrasse	20	0,4	8,00	12	
						150
Appart 2	Rez avant	86	1	86	126	
	P1	10	0,25	2,5	4	
						130
Appart 3	1er gauche	125	1	125	183	
	P2	10	0,25	2,5	4	
	P3	10	0,25	2,5	4	
						191
Appart 4	1er droit	128	1	128	187	
	P8	10	0,25	2,5	4	
	P9	10	0,25	2,5	4	
						195
Appart 5	2eme gauche	94	1	94	138	
	P4	10	0,25	2,5	4	
	P5	11	0,25	2,75	4	
						146
Appart 6	2ème droit	124	1	124	180	
	P10	10	0,25	2,5	4	
	P11	11	0,25	2,75	4	
						188
				683,00	1000	1000

**N'obtenant pas exactement 1000 quote-parts à cause des arrondis,
la quote-part global des appartement 1 et 6 est accordée afin d'obtenir
1000 quote-parts pour l'ensemble de la copropriété,*

Le 13/06/2025
O.Dony

Géomètre Geo 04.0317

